



Commune mixte
2807 PLEIGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 170

Cartes journalières dégriffées Communes

Depuis le début de l'année, l'administration communale de Pleigne offre la possibilité à ses citoyens d'acheter des cartes journalières dégriffées Commune CFF.

La disponibilité et le prix de ces cartes journalières peuvent être vérifiés sur le site :
www.spartageskarte-gemeinde.ch/fr.

L'achat et le paiement sont possibles au guichet de l'administration communale durant les heures d'ouverture. La secrétaire communale se tient à disposition pour tout complément d'information.

Garage à louer

Un garage situé à l'ancienne laiterie est disponible à la location au prix de CHF 80.- par mois.

Les personnes intéressées sont priées de le faire savoir au Conseil communal par écrit. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Nicolas Pape, conseiller communal, au 079/317.40.81 ou nicolas.pape@pleigne.ch.

Fermeture exceptionnelle de l'administration communale

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé **les jeudis 3 et 10 octobre 2024**. En cas d'urgence à ces dates, veuillez prendre contact avec le Maire, M. Stéphane Brosy, au 079 209 27 19.

Bourses d'études et d'apprentissage

Les demandes de bourses communales doivent être présentées chaque année.

Le délai pour l'année scolaire 2024/2025 est fixé au 30 novembre 2024.

Les formulaires sont à retirer au bureau communal.

RAPPEL – Parcage des véhicules dans le village

Nous vous rendons attentifs au fait qu'il est interdit de stationner des véhicules à des endroits entravant la circulation, comme le Conseil communal a pu le constater ces dernières semaines à divers endroits dans le village.

Des contrôles de la Police cantonale seront effectués aléatoirement.

Sortie des retraités

La sortie annuelle des retraités de Pleigne aura lieu le
Jeudi 10 octobre 2024 à Brienz – Giessbach.

Les personnes n'ayant pas encore atteint l'âge de la retraite, et désirant partager ce moment de convivialité avec nos retraités, sont les bienvenues. Elles peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 27 septembre 2024 auprès de la secrétaire communale. Dans ce cas, le prix de cette journée s'élève à environ CHF 100.- (peut varier en fonction du nombre de personnes).





Commune mixte

2807 PLEIGNE

Prochaine Assemblée communale

Le Conseil communal vous informe que la prochaine Assemblée communale extraordinaire aura lieu le jeudi 31 octobre 2024 à 20h00 à l'Epicentre.

L'ordre du jour sera communiqué en temps voulu.

Déchets encombrants

La tournée des déchets encombrants passe désormais dans toutes les rues de Pleigne. Il n'est donc plus nécessaire de rassembler les déchets encombrants à des endroits spécifiques dans le village.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec M. Gérald Chételat, conseiller communal, au 079/310.04.37 ou gerald.chetelat@pleigne.ch.

Végétation en bordure de route

Pour des questions de sécurité et de visibilité, le Conseil communal prie les propriétaires de haies et d'arbres jouxtant les rues et routes du village de bien vouloir les tailler/élaguer selon les normes en vigueur.

Des renseignements complémentaires, peuvent être obtenus auprès de M. Hervé Froté, conseiller communal, au 078/802.67.34 ou herve.frote@pleigne.ch.

Prix d'encouragement culturel intercommunal du Haut-Plateau

La Commission des Maires du Haut-Plateau met en jeu un prix annuel sur le plan culturel. Est concerné : tout ce qui touche à la culture ayant trait aux communes du Haut-Plateau.

Le règlement du prix ainsi que le formulaire d'inscription peuvent être obtenu auprès des différents secrétariats communaux. Le délai de candidature échoit au 31 décembre 2024.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à M. Thierry Sautebin, Président de la Commission des Maires du Haut-Plateau, Maire de Bourrignon, Administration communale, Rue de l'Eglise 8, 2802 Develier ou thierrysautebin@msn.com.

Dates à retenir

22.09.2024	Votations fédérales et cantonales
10.10.2024	Sortie des retraités
31.10.2024	Assemblée communale extraordinaire
08.11.2024	Accueil des nouveaux habitants
24.11.2024	Votations fédérales et cantonales et Election complémentaire au Gouvernement Jurassien
12.12.2024	Assemblée communale ordinaire

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal.

Pleigne, le 16 septembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL